

1 INITIATIVES

Un graffeur à l'école, Un voyage époustouflant, Semaine des Apel

4 FOCUS

Agir contre le harcèlement à l'école, le rôle de l'Apel...

6 RENCONTRE

Prochain congrès national de l'Apel, avec Vincent Goutines

7 PERSPECTIVES

L'Apel et l'Ugsl : pour des projets communs en faveur des jeunes

8 EN BREF

Déclaration en préfecture, démarches auprès de la banque...

n° 157
sept./oct.
2023

+ sur apel.fr espace privé

apelinfos

Au cœur de votre engagement



ÉDITORIAL

GILLES DEMARQUET

Président national de l'Apel

Chers amis,

On parle beaucoup de harcèlement depuis la rentrée avec de nouvelles dispositions prises par le ministre après de récents et tragiques événements et des dysfonctionnements. Celui-ci a décidé de faire du harcèlement une grande cause nationale. Mais cela fait de nombreuses années que l'Apel travaille dessus car ce phénomène n'est pas nouveau et est un vrai fléau qui peut frapper n'importe quel jeune et doit être combattu.

La mobilisation de l'école et des parents, ensemble, est fondamentale d'autant plus que ce harcèlement, qui existait uniquement à l'école il y a quelques années, continue maintenant 24/24 avec les réseaux sociaux. Nous avons donc une attention à avoir sur les signaux faibles, sur la manière dont nos enfants vivent et se comportent, sur leur usage des réseaux sociaux afin d'éviter que de terribles drames se reproduisent. C'est un travail de longue haleine, mais qui ne marchera que si nous en sommes tous conscients et engagés tous ensemble pour le combattre.

INITIATIVES

VERNEUIL-SUR-SEINE Deuxième édition des NDolympiques

Le paralympisme était à l'honneur lors des olympiades initiées par l'Apel de Notre-Dame « Les Oiseaux » en juin 2023.

Événement sportif et festif, ces olympiades ont été l'occasion, pour près de 500 élèves, d'éprouver le goût de l'effort et le plaisir de participer. Les 40 équipes étaient composées d'élèves du primaire et du collège. « L'objectif premier était de créer du lien entre les élèves de CM1, de CM2 et de 5^e et de les sensibiliser au respect du plus petit et de la différence » explique Matthieu Dubreuil, président de l'Apel. Les cinq anneaux olympiques symbolisaient les valeurs d'entraide, de partage, de tolérance, de respect des différences et du dépassement de soi. La journée était organisée autour d'épreuves sportives et de quiz sur le sport. « Nous avons organisé la venue d'un champion afin qu'il fasse des démonstrations avec les enfants et que ces derniers gardent un souvenir fort de cette journée » précise Florian Buhot,



Démonstration du vice-champion paralympique Mateo Boheas.

vice-président de l'Apel et pilote du projet. C'est donc Mateo Boheas, vice-champion paralympique à Tokyo en 2019 en tennis de table qui était invité cette année. « Nous avons organisé des épreuves en mettant les enfants dans des conditions de situations de handicap : jouer au tennis de table avec des

septembre
octobre
2023

n° 157
apelinfos

2 INITIATIVES

« poids de 2 kilos à une cheville, franchir des parcours avec obstacles en fauteuil roulant ou jouer au cécifoot » indique Florian Buhot. C'est un projet collectif qui a impliqué l'ensemble de la communauté éducative et a mobilisé une centaine d'adultes encadrants. « Je n'aurai jamais pu faire cela tout seul, l'implication des chefs d'établissement, des enseignants et des professeurs de sport en particulier était essentiel » rappelle le vice-président. Les enfants ont tous gagné une médaille et ont pu faire des photos avec la médaille d'argent que Mateo Boheas avait apportée. « Cette journée a créé une grande émulation entre les petits et les grands » conclut le président. L'Apel envisage de mettre le sport féminin à l'honneur lors des prochaines olympiades. ●

GOSNE Un graffeur décore le préau avec les élèves



Les jeunes artistes réalisant la frise mosaïque.

L'Apel de l'école Jeanne-Marie Lebossé a invité un artiste à venir remettre de la couleur dans la cour.

« La cour n'avait pas été décorée depuis une quinzaine d'années, ce lieu de vie et de jeux manquait de couleurs et de joie. « L'Apel a proposé à l'équipe éducative de réaliser une fresque murale, les enseignants ont rapidement adhéré et, ensemble, nous avons eu l'idée d'associer les enfants au projet » explique Jessica Le Strat, présidente de l'Apel. Une information relayée par l'Apel départementale d'Ille-et-Vilaine leur a donné la solution : faire venir un graffeur local. « Nous en avons rencontré plusieurs et l'un d'entre eux réunissait toutes les conditions de réussite car il acceptait de travailler avec les enfants sur un thème adapté et demandait un budget accessible ». C'est ainsi que les enfants, équipés de masques et de gants, ont appris à graffer, pour leur plus grand bonheur.

Très pédagogue, le graffeur avait à cœur d'expliquer son travail et de montrer la différence entre un graff, de l'art, et un tag, une dégradation. Chaque enfant a ainsi réalisé une partie de la mosaïque formant la fresque collective. L'artiste a ensuite repris les petits défauts tels que les coulures et autres débordements, l'usage de la bombe de peinture n'étant pas si aisé. L'artiste a enfin réalisé sa propre fresque, sans les enfants. « Les parents ont également participé au projet de redynamisation de la cour en réalisant le marquage au sol de la marelle et du jeu de motricité des maternelles. Les fresques ont redonné de la luminosité au préau et les enfants, qui passent devant tous les jours, montrent fièrement leur contribution à leurs parents. » ●

EN PRATIQUE

Les Trophées inisia 2023-2024

Pour la 5^e édition de ses Trophées, le réseau inisia du Secrétariat général de l'Enseignement catholique s'associe à l'Apel nationale et au CNEAP. Il s'agit d'apprendre à s'ouvrir à l'autre et aux thématiques de solidarité internationale, concevoir des projets, créer des partenariats, rechercher des financements. Tout établissement de l'Enseignement catholique portant un projet de solidarité internationale, avec ou sans mobilité, intégrant une éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale est invité à candidater. Dossier disponible en décembre 2023 sur enseignement-catholique.fr



ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN **Un livre d'aventure écrit par des CM1**

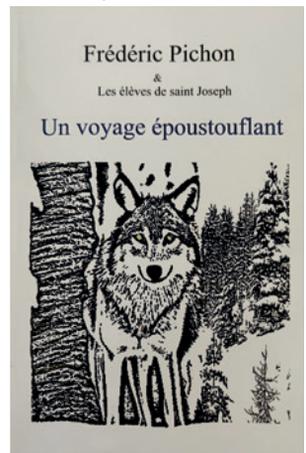
Les deux classes de CM1 de l'école Saint-Joseph ont co-écrit, avec l'auteur Frédéric Pichon, un livre intitulé « Un voyage époustouflant » grâce à leurs enseignantes et au soutien de l'Apel.

Écrire un livre n'est pas donné à tout le monde, c'est pourtant ce qu'ont vécu 55 élèves, avec leurs enseignantes, et l'aide de Frédéric Pichon, auteur de romans pour la jeunesse. « Si l'Apel a soutenu financièrement ce projet, notre but premier était de participer à une initiative collective portant sur l'écriture, ce qui est essentiel à l'ère du numérique et des réseaux sociaux ». Ces jeunes auteurs ont parfois été confrontés à la difficulté de trouver des idées, ils savent désormais tout le travail requis pour écrire un roman. « Les élèves de CM1 ont les compétences pour ce type de projet, ils ont fait preuve d'attention et d'autonomie, ils se sont beaucoup investis, cela les a responsabilisés. La solidarité et la collaboration, entre les élèves

ainsi qu'entre eux et les enseignantes, ont été au cœur du travail » souligne David Midière, président de l'Apel. L'auteur, qui est intervenu bénévolement, a permis la concrétisation de cette histoire d'aventure de 105 pages au cours de laquelle un groupe d'élèves est pris dans une tempête glaciale lors d'une classe de neige. « C'est une histoire qui mêle le fantastique, l'univers animalier, avec des mots d'enfants. Ils étaient très fiers lorsqu'ils ont eu leur livre en main. » Les ouvrages ont été vendus aux parents de l'école ainsi qu'à l'occasion de la kermesse, du marché de Noël, du loto. « Le produit de ces ventes permettra de financer tout ou partie d'un nouveau projet rédactionnel. Le rôle de l'Apel est de

lancer des projets, d'innover, de soutenir des démarches comme celles-ci. La collaboration avec les enseignantes et l'établissement a été déterminante dans la réussite ! » ●

Un livre d'aventure coécrit par deux classes de CM1.



© David Midière

EN ACTION

La Semaine des Apel 2024 : « Bien dans son corps, bien dans sa tête »

Toutes les Apel sont invitées à se mobiliser, pour la 2^e année consécutive, sur ce thème motivant mêlant sport et santé des jeunes, du 18 au 23 mars 2024.



Pour être prêts en mars, commencez à vous préparer dès maintenant : prendre rendez-vous avec le chef d'établissement, en parler en conseil d'administration Apel, contacter le comité Ugsel le plus proche et l'antenne locale de la Fédération française de cardiologie (FFC) qui sont les partenaires officiels de l'opération. Puis informer et solliciter les parents, associer les élèves, autant de points d'appui pour réussir ce temps fort de l'Apel. Un nouveau défi collectif pour 2024 : les Apel pourront

s'associer à la course connectée de la FFC ! Téléchargez le mode d'emploi 2024 sur le site internet de l'Apel. Il contient de nombreuses ressources et des idées d'actions concrètes à réaliser dans l'établissement sur l'hygiène alimentaire, les dangers de la sédentarité, les gestes qui sauvent ou le sommeil. Une affiche est également à votre disposition. Enfin, le magazine *Famille & Éducation* daté de janvier-février 2024 proposera un guide spécial Semaine des Apel. ●

VIE SCOLAIRE **Agir contre le harcèlement à l'école**

Le harcèlement scolaire peut prendre plusieurs formes et dans tous les cas il s'agit d'une violence qu'il faut combattre. Prévention, prise en charge, sanction, pourquoi et comment peuvent agir les Apel ?

 **Le message de Gilles Demarquet**, président national de l'Apel est fort : « Le harcèlement scolaire est un fléau et il faut le combattre ! Pour cela, chacun doit prendre sa part au sein de la communauté éducative et nous devons travailler tous ensemble pour sensibiliser, détecter et traiter en cas de besoin. Il est important que les

parents et les jeunes aient accès à des informations de prévention pour que chacun sache ce qu'est le harcèlement. Un harcelé ne doit pas avoir honte d'en parler, ce qu'il vit n'est pas normal. Sans oublier le cyber harcèlement qui sort de l'école et dure 24h/24. Nous avons des ressources pour agir, utilisons-les ! »



injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. » Ainsi, c'est la conjugaison de la violence, la répétitivité et l'isolement de la victime qui caractérise le harcèlement en milieu scolaire. Quand le harcèlement se manifeste en dehors de l'établissement par l'envoi répété de messages moqueurs, menaçants ou injurieux, la propagation de rumeurs, ou encore la diffusion de photos ou vidéos humiliantes sur les réseaux sociaux, on parle de cyber harcèlement. On estime communément à 10 % le nombre d'élèves harcelés.

LA NOTION DE HARCELEMENT SCOLAIRE

Les caractéristiques d'une situation de harcèlement sont généralement précisées comme suit : « Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. (...) Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves, à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant est insulté, battu, bousculé, ou reçoit des messages

LE RÔLE DE L'APEL

Aucun établissement ne peut se croire à l'abri de ces événements, l'actualité l'a d'ailleurs montré. Le climat scolaire peut néanmoins être plus ou moins propice à la survenue de telles situations. Le comportement des adultes, et parmi eux celui des parents, a une valeur d'exemple essentielle. C'est

Des ressources à votre disposition

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique et l'Apel ont développé des plateformes et des outils opérationnels :

- Le Plan Boussole de l'Enseignement catholique vise à mobiliser tous les élèves, professionnels et parents pour réfléchir et mettre en place une culture de la prévention et de la co-vigilance ainsi que déployer la culture d'un établissement bientraitant basée sur la relation de confiance. Pour faire de nos établissements des maisons sûres <https://prevention-harcèlement.enseignement-catholique.fr>
- La ligne d'écoute proposée par l'Apel, pour que chaque parent ou éducateur puisse poser ses questions et être écouté gratuitement par des professionnels qualifiés, au 01 46 90 09 60 du lundi au vendredi de 9h à 18h, et mardi de 14h à 19h.
- Le guide Apel « Agir contre le harcèlement à l'école » téléchargeable sur l'espace privé d'apel.fr.

À côté de ces dispositifs propres à nos établissements, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a renforcé son programme pHARe, Programme de lutte contre le harcèlement à l'école. ●

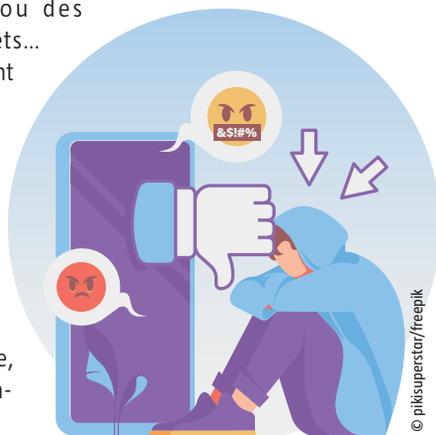
pourquoi l'Apel a toute sa place à prendre au sein de l'établissement pour contribuer à la qualité du climat scolaire, par l'accueil et l'intégration des parents, la contribution à la cohésion de la communauté éducative, la participation au climat de confiance. L'Apel peut également agir en termes de sensibilisation et de prévention, en dehors d'une situation de crise, grâce à la mise en place d'actions ciblées telles qu'une Rencontre parents-école® sur le thème « Agir contre le harcèlement » afin de contribuer à renforcer le dialogue sur le sujet au sein de la communauté éducative. L'Apel peut également organiser une conférence ou un café des parents sur le harcèlement. En lien avec le chef d'établissement, l'Apel peut participer à l'élaboration du plan de prévention et proposer une actualisation du règlement intérieur.

LORS D'UN CAS DE HARCÈLEMENT

L'étape décisive est le repérage de la situation via des signaux d'alerte. Bien que chaque situation soit particulière, certains éléments peuvent alerter les parents et les adultes de la communauté éducative, selon l'âge et les habitudes de l'enfant concerné : un changement de comportement, le retour du pipi au lit, des terreurs nocturnes, des maux de tête ou de ventre, des blessures physiques ou des dégradations d'objets...

Le chef d'établissement est responsable du traitement de ces situations grâce notamment à un protocole-type élaboré par le ministère. L'Apel peut également être sollicitée. Par exemple, un parent correspondant, recruté par

l'Apel en lien avec le chef d'établissement, peut être amené à écouter des parents dont les enfants seraient en souffrance. Un président d'Apel peut être sollicité par un parent dont l'enfant est harcelé. Son rôle consiste alors à écouter, inviter à rencontrer le chef d'établissement, relayer vers des personnes qui pourront l'aider (pensez aux psychologues de votre direction diocésaine et à la ligne d'écoute). 🖱️



6 RENCONTRE

AVEC VINCENT GOUTINES
vice-président national de l'Apel

Prochain congrès national de l'Apel : les parents ont la parole

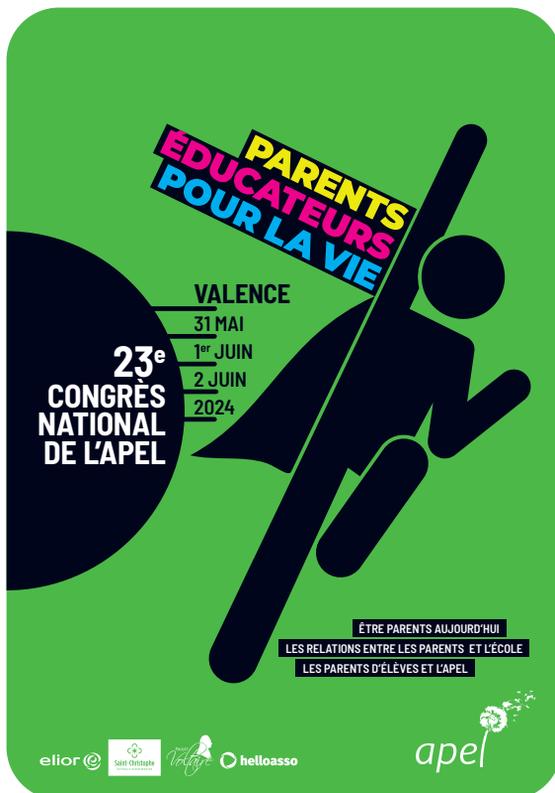
Le 23^e congrès national de l'Apel, qui aura lieu près de Valence du 31 mai au 2 juin 2024, commence dès maintenant. Il impliquera les Apel d'établissement. Vincent Goutines nous en dit plus.

« Le projet de l'Apel exprime une conviction forte : les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants. Le prochain congrès, sur le thème Parents éducateurs pour la vie, déclinera cette conviction autour de plusieurs questionnements centrés sur le cœur de métier de parent. Il est essentiel d'offrir aux parents la possibilité de se mobiliser, de participer, d'échanger sur leur place et leur rôle, au sein de la société et de l'école, aujourd'hui et demain. Ces temps d'intelligence collective porteront le nom très explicite de Paroles de parents et seront



© Alexandre Lamy

animés et coordonnés par les Apel académiques. Celles-ci seront l'interlocuteur privilégié des Apel d'établissement qui souhaiteront programmer une soirée Paroles de parents sur leur territoire, à l'échelle d'un ou de plusieurs établissements. Les animateurs académiques seront formés par l'Apel nationale et disposeront d'un guide méthodologique. Ils seront des facilitateurs d'expression, lors de ces moments de discussion et de débat. Les établissements souhaitant participer n'auront donc pas à se préoccuper de l'animation mais leur rôle sera de mobiliser des parents. La richesse de ces moments que vous vivrez en établissement sera valorisée lors du congrès à travers des phrases fortes, des réflexions pertinentes que l'on retrouvera sur un mur d'expression. C'est une nouveauté, rapprochez-vous de votre Apel départementale ou académique pour la mettre en place. Ce thème est plus que jamais celui des parents. Avant le congrès, participons ! » ●



PARENTS EDUCATEURS POUR LA VIE

VALENCE
31 MAI
1^{er} JUIN
2 JUIN
2024

23^e CONGRÈS NATIONAL DE L'APEL

ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI
LES RELATIONS ENTRE LES PARENTS ET L'ÉCOLE
LES PARENTS D'ÉLÈVES ET L'APEL

ellor @   helloasso 

L'Apel et l'Ugssel : pour des projets communs

Pour la 2^e année consécutive, l'Apel et l'Ugssel sont partenaires de la Semaine des Apel sur le thème « Bien dans son corps, bien dans sa tête » mais de nombreux autres projets communs sont à construire tout au long de l'année.

L'Ugssel, fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique, promeut et coordonne l'éducation physique et à la santé, la pratique du sport, de l'école à l'enseignement supérieur. Elle est le partenaire privilégié de l'Apel pour mener des actions dans les établissements et notamment pour la semaine des Apel 2024, aux côtés de la Fédération française de cardiologie et de la Mutuelle Saint-Christophe. L'Ugssel présente une organisation différente de celle des Apel puisqu'elle ne repose pas sur un découpage en département et en académie mais en comités et en territoires, avec des bénévoles et des salariés. Renseignez-vous sur le fonctionnement de l'Ugssel dans votre secteur.

DE NOMBREUSES THÉMATIQUES D'ACTIONS POSSIBLES

Le partenariat entre l'Apel et l'Ugssel est riche et vivant, chaque projet peut être construit sur-mesure, en s'adaptant à l'environnement local, l'âge des enfants, leur situation, leur nombre, la taille de l'établissement, la mobilisation des parents et de la communauté éducative... Le choix des activités est également large. Ainsi, des projets porteront sur la pratique sportive, le bien-être, les habitudes alimentaires, les formations sur le secourisme ou sur le harcèlement scolaire... L'Ugssel a également la capacité et le savoir-faire pour organiser des championnats nationaux sur un territoire et elle développe un volet inclusif en mettant en valeur le handisport.

DES RÉALISATIONS MOBILISATRICES SUR LES TERRITOIRES

L'Apel et l'Ugssel ont mené des actions communes à Lyon, dans la Marne et à Nancy. La « Fête de la Santé et du Sport », organisée par l'Apel du Rhône et le comité Ugssel Rhône en mai 2023 a rassemblé, sur une journée, plus

de 1200 élèves de primaire autour d'une cinquantaine d'activités relatives au sport et à la santé. Poursuivant le même objectif de faire découvrir aux enfants des activités sportives de manière ludique afin de leur donner envie de faire du sport, les Ugseliades réunissaient en juin à Nancy près de 600 enfants. Cet événement, tourné vers le handisport, a permis en outre de financer du matériel pour le sport adapté et des fauteuils roulants. Autre projet avec l'Ugssel Marne, « Mon École à Vélo », est un projet d'animation sportive à destination des élèves de maternelle, primaire, collège et lycée des établissements catholiques de la Marne. Il vise à favoriser la pratique sportive du cyclisme dans un objectif d'éducation à la citoyenneté et à la santé. Quant aux « Olympuces – Rions et jouons ensemble », menées sur plusieurs années, elles rassemblent des enfants de maternelle autour de différents ateliers sportifs et éducatifs pour développer leur motricité. Contactez le comité Ugssel le plus près pour organiser des actions en faveur des jeunes! ●





Foire aux questions

Vous donner des clés de compréhension de la vie associative et du fonctionnement de l'Apel, telle est l'ambition de cette rubrique!



Tout le conseil d'administration doit-il être déclaré à la préfecture ?

Comme toute association déclarée, chaque Apel est enregistrée dès sa création au greffe des associations de la préfecture du département de son siège social. La préfecture doit aussi être informée de tout changement important, pour que ce fichier reste à jour : statuts, nom, adresse du siège social et... noms

des dirigeants (soit tout le conseil d'administration dont le membre de droit). Ainsi, à chaque renouvellement du conseil d'administration, même partiel, les noms de tous les membres du conseil d'administration, dont le membre de droit, doivent être mis à jour auprès de la préfecture. Cette démarche se réalise aujourd'hui en quelques minutes sur internet, via le portail <https://lecompteasso.associations.gouv.fr> ●



Peut-on faire entrer de nouveaux membres au conseil d'administration en cours d'année ?

Seule l'assemblée générale ordinaire permet l'élection de nouveaux membres au conseil d'administration de l'Apel. Il n'est donc pas possible de devenir conseiller administrateur entre deux assemblées générales même si tous les sièges ne sont pas pourvus. L'association peut fonctionner dès que trois conseillers administrateurs sont élus. Et toute personne qui souhaite s'engager bénévolement peut le faire en attendant l'assemblée générale suivante. Elle n'aura juste pas le droit de vote avant d'être élue. ●

Quelles démarches effectuer auprès de la banque suite au changement de bureau ?



Statutairement le président de l'Apel détient la signature à la banque avec les moyens de paiement et l'accès aux comptes. Il donne aussi délégation au trésorier. Il est impératif que tous deux

puissent exercer cette mission. Il convient donc, dès la déclaration en préfecture faite, de rencontrer le banquier de l'association pour une régularisation des autorisations et accès. Il faut également procéder à la mise à jour des délégations et à la récupération des moyens de paiement auprès des élus sortants. ●

COMMISSION SOLIDARITÉS

Monter un dossier pour 2023-2024

L'Apel nationale apporte sa part au soutien de projets pédagogiques des Apel d'établissement à travers l'appel à projets annuel de la commission des solidarités. L'axe numérique demeure avec la possibilité de déposer un nouveau dossier si le précédent date d'au moins 5 ans. Un nouvel axe concerne des projets pédagogiques innovants et/ou différenciés issus d'un projet de l'établissement en lien avec la démarche prospective de l'enseignement catholique. Le dossier de candidature doit être validé par l'Apel départementale puis par l'Apel académique qui devra le transmettre à l'Apel nationale au plus tard le 31 janvier 2024. ●

PARTENARIAT



Convention Apel / Projet Voltaire

Cette année encore, profitez du partenariat avec le Projet Voltaire pour progresser en orthographe et en expression. Membre d'un bureau de l'Apel, testez gratuitement le programme en ligne pour vos enfants en flashant le QR Code ! N'hésitez pas à proposer au conseil d'administration de l'Apel de prendre en charge le coût de l'abonnement au Projet Voltaire pour votre établissement afin que les élèves bénéficient d'un outil ludique et performant. Code APEL7056. ●



277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 93
 Directeur de la publication : Gilles Demarquet • Rédactrice en chef : Valérie Fontespis-Liste, valerie.fontespis-loste@apelnationale.fr • ISSN : 1247.4185 • Conception graphique : Rampazzo & Associés • Réalisation : Foli-o - cr.folio@yahoo.fr • 14 900 exemplaires



Vos coordonnées sont traitées par l'Apel nationale dans le cadre de l'envoi d'Apel infos. Vous pouvez consulter la politique de traitement des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site www.apel.fr, et exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, à la portabilité en adressant un courriel à rgpd@apelnationale.fr.